

Rouleau De Pictogrammes D'interdiction Iso En 7010 - Ne Pas Obstruer - P023

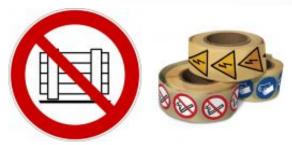
Référence: A4481812



DESCRIPTION:

En **vinyle à adhésif permanent**, disponible en dimensions ø25, ø50 ou ø100 mm.

En rouleau de 250 étiquettes, notre pictogramme ISO 7010 P023 permet d'indiquer les lieux où il est interdit d'entreposer ou de stocker des cartons, caisses, etc, l'obstruction du passage pouvant créer des insécurités liées à la circulation et à l'évacuation.



INFORMATION PRODUIT

Rouleau de Pictogrammes d'Interdiction ISO EN 7010 "Ne pas obstruer" P023

Disponible en rouleau de 250 étiquettes à adhésif permanent. Ces étiquettes peuvent **être placés sur des cartons, de la marchandises ou encore des machines** pour que les salariés ou visiteurs puissent avoir connaissance des interdictions

Notre pictogramme **P023** Ne pas obstruer permet d'indiquer les emplacements où il strictement interdit de stocker de la marchandise, des caisses, ou encore des cartons pouvant obstruer le passage. En effet, le passage doit être praticable à tout moment afin de permettre la circulation fluide et l'évacuation en cas d'urgence sans causer davantage de dommage et d'accident.

De plus, ce pictogramme est **conforme à la norme ISO 7010**, une norme internationale visant à l'**harmonisation de la signalisation de sécurité** pour la délivrance d'un message universel compréhensible par tous.











Caractéristiques

• Matière : Vinyle autocollant

• Format: Rond

• Coloris: Rouge sur fond Blanc

• Pictogramme ISO 7010 : P023 - Ne pas déposer ni entreposer

• Coloris Pictogramme: Noir

• Dimensions :

∘ ø25 mm

∘ ø50 mm

o ø100 mm

Norme ISO 7010

Ce pictogramme est conforme à la norme ISO EN 7010.

La <u>norme ISO EN 7010 sur les pictogrammes de sécurité</u> est **obligatoire depuis le 1er janvier 2014**. Elle harmonise la signalétique de sécurité afin de la rendre compréhensible par tous au niveau international.

Toute nouvelle installation de panneaux doit être conforme à cette norme et présenter les pictogrammes conformes.

Pour les panneaux déjà installés, la réglementation ne vous impose pas de les changer. Toutefois, il est **fortement conseillé de les mettre aux normes** pour éviter toute confusion.

Tableau des déclinaisons possibles

Réf. A4481812 Diamètre (en mm) - 25

Réf. A4481912 Diamètre (en mm) - 50

Réf. A4482012 Diamètre (en mm) - 100







